

THE WAY WE CARE.

Beiersdorf COMPLIANCE.

CE QUE NOUS DEFENDONS

CODE DE CONDUITE



Beiersdorf

REMIS PAR :

A :

WE STAND FOR COMPLIANCE

Representing Beiersdorf's employees throughout the world (from left to right):

Thomas Wehrmann Head of Training Sales Force, **Sandra Faulhaber** HR Generalist, **Ishan Muthalib** Group Legal Counsel La Prairie, **Gerard Corbett** Head of Global Brand Protection, **Marina Sobzig** Regional Governance Manager Near East/APAC, **Jochen Arndt** Sales Director Customer Management Germany, **Sitara Panikar** Senior International Brand Manager Healthcare, **Daniel Lindblad** Global Category and Revenue Growth Manager, **Meike Schneemann** Global Procurement Development Manager, **Prof. Manuela Rousseau** Head of CSR Headquarters & Member of Supervisory Board, **Kamran Anwar** Regional Category Manager Procurement, **Joyce Lindner** Global Supply Chain Planner, **Thorsten Irtz** Member of the Works Council, **Kathrin Schneider** Head of CoE Systems Planning & Reporting, **Gayle Gao** General Manager Taiwan & Hong Kong, **Michel Schwarzmayr** Finance Director Manufacturing Germany, **Claudia Westphal** Head of Corporate Standards, **Frank-Simon Basel** Sales Director Pharmacy, **Iain Holding** General Manager Germany Switzerland, **Sibylle Scharffenstein** Medical Assistant, **Stefanie Messerschmidt** IT Consultant Human Resources, **Godwin Harrison** Country Manager Nigeria, **Manola Olguin** Channel Excellence Manager, **Martin Böhm** Chief Digital Officer NIVEA, **Guillaume de Vitton** Head of GBF Men, **Dr. Julia Weise** Lab Manager Biological Testing Skin Care & Cleansing, **Matthias Scheller** Director Medical Management, **Nicola Wolfram** Senior Brand Manager Deo



NOS VALEURS CLES

CARE TRUST SIMPLICITY COURAGE

Ces valeurs sont au cœur de nos directives de conformité que nous aimerions vous présenter dans ce document.

Ce code de conduite est un guide qui vous permettra de répondre à toutes les questions clés relatives à l'éthique des affaires et aux décisions que vous devez prendre dans votre travail de tous les jours. Il explique comment nous le faisons "vivre" au quotidien et l'appliquons dans la pratique chez Beiersdorf. THE WAY WE CARE

VALEURS AU QUOTIDIEN, DIRECTIVES CLAIRES



10 CARE

MEIKE SCHNEEMANN,
GLOBAL PROCUREMENT DEVELOPMENT
MANAGER "J'ai la responsabilité des
collègues dans notre réseau Procurement"

16 TRUST

IAIN HOLDING,
GENERAL MANAGER GERMANY/SWITZERLAND
«Nous sommes les personnes en charge des
marques et nous avons des valeurs éthiques
claires. »



22 SIMPLICITY

SITARA PANIKAR,
SENIOR INTERNATIONAL BRAND MANAGER
HEALTHCARE «Les processus axés sur les éléments
essentiels nous rendent plus agiles et plus flexibles.»

28 COURAGE

MARTIN BÖHM,
CHIEF DIGITAL OFFICER NIVEA
"Avoir du courage signifie que nous
ne sommes pas découragés par
les échecs."



CONTENUS

06 NOS OBJECTIFS, NOS VALEURS

Preface Board Executif : Nos
valeurs clés et notre mission

08 UN CODE POUR TOUS

Le code définit nos règles éthiques
pour tous les collaborateurs

12 PRINCIPES

Respecter la loi et les règles, protéger
notre image, la sécurité des produits et
leur qualité

18 ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Santé et sécurité au travail, égalité face aux
opportunités et conditions de travail loyales

21 CONFLITS D'INTERETS, CADEAUX, ET INVITATIONS

Respecter la loi et solliciter de l'aide si des
conflits surviennent

25 Traitement de l'information, ressources, et questions financières

Traitement approprié des documents, du savoir
faire et des données confidentielles, conservation
des ressources et règles en matière de délit d'initiés

32 SOCIETE ET COMMUNAUTE

L'environnement et notre implication dans la société

33 RESPECTER LES PRINCIPES

Mettre en application nos principes et comment signaler
les violations de conformité

34 PARLONS EN

Donnez nous vos feedback sur le Code de Conduite

Nos objectifs, nos valeurs

CREDIBILITE, FIABILITE ET INNOVATION
SONT LES PILIERS DE NOTRE SUCCES

Les personnes partout dans le monde font confiance à nos marques qui représentent le soin, la fiabilité et la tradition. Depuis plus de 130 ans, nous construisons notre succès en étant proches des consommateurs et sur un respect mutuel.

En 2015, le Board Exécutif a édité nos valeurs clés : Care, Trust, Simplicity et Courage. Elles font partie intégrante de notre culture groupe depuis le tout début et sont cruciales dans tout ce que nous faisons. Avec notre stratégie C.A.R.E., elles font partie de notre mission. Elles sont la référence que nous utilisons chaque jour assurant que nous parlons tous le même langage et agissons dans le même esprit, quelque soit la fonction que nous occupons.

Notre code de conduite traduit ces valeurs au sein de principes éthiques communs à tous. Il sont obligatoires pour les managers tout comme pour les employés – quelque soit le niveau et dans toutes les filiales du monde. Le code est un guide pour la prise de décision à la fois au quotidien et dans les situations difficiles.



Stefan De Loecker
Chairman of the Executive Board



Dessi Temperley
Executive Board Member
for Finance & Quality

Familiarisez-vous avec notre code de conduite et nos directives de conformité, lisez avec attention ce qui y est écrit et profitez des formations Compliance. Les directives et formations ont été spécialement développées pour sensibiliser sur ce sujet important et protéger Beiersdorf et ses employés.

Ensemble, nous pouvons être parties prenantes et ainsi améliorer la capacité d'innovation de Beiersdorf et la force de nos marques. Notre code de conduite est clair. N'hésitez pas à contacter notre équipe Compliance à tout moment et pour toutes questions ou suggestions. Parce que chacun d'entre vous avec votre ouverture et votre intégrité a un rôle décisif dans le succès de Beiersdorf – à la fois maintenant et dans le futur.

Au nom du Board Exécutif

Stefan De Loecker
Chairman of the Executive Board

Dessi Temperley
Member of the Executive Board

UN CODE POUR TOUS



Eberhard von Klinggräff
Head of Corporate Legal Affairs,
Chief Compliance Officer

Il n'est pas toujours facile de comprendre les lois et les directives en particulier quand elles s'adressent à différents pays. Dans un monde globalisé et soumis à des réglementations de plus en plus complexes, il est parfois difficile de déterminer si certains comportements sont éthiques et conformes à la loi. Notre code de conduite est une base commune pour notre travail quotidien. Il rassemble et explique les règles et les exigences clés qui régissent les fonctions business de Beiersdorf qui s'imposent à tous. En tant que tel, cela aide notre personnel à maintenir une approche audacieuse et entrepreneuriale dans leur travail. Il offre un cadre concret à notre engagement de longue date en faveur d'un comportement juste et durable tel qu'il est exprimé dans nos valeurs fondamentales. Nous sommes tous appelés à prendre au sérieux ce qu'il y est dit, à le faire vivre et à le défendre.

Nos équipes Compliance Management – à la fois à Hambourg et dans les filiales partout dans le monde – seront heureux de répondre à tout moment à vos questions ou problèmes tout comme les équipes des Ressources Humaines et les représentants du personnel

Eberhard von Klinggräff
Chief Compliance Officer

Que recouvre le code de conduite?

Ce code de conduite est un engagement volontaire en matière de comportement éthique. Il décrit les principes qui sous-tendent nos décisions et nos actions. Le code de conduite est conçu pour aider les employés, les dirigeants et les membres du Board à comprendre et respecter nos principes et à les rendre pérennes. Le code de conduite s'applique à l'ensemble du Groupe dans le monde. Les filiales étrangères peuvent le compléter par des directives spécifiques à chaque pays à condition que celles-ci soient toujours conformes à cette approche.

Nous pouvons tous être confrontés à des situations professionnelles qui posent des problèmes d'ordre moral, juridique ou éthique. Dans de tels cas, les questions suivantes peuvent nous aider à décider comment réagir:

- **EST CE QUE MA DECISION** est conforme aux principes fondamentaux de notre société?
- **SUIS-JE SURE** que ma décision est conforme et n'enfreint aucune exigence légale?
- **SUIS-JE CONVAINCUE** que ma décision est moralement, légalement et éthiquement bonne – à la fois suivant les normes Beiersdorf et de mon point de vue.
- **COMMENT JE ME SENTIRAIS** si ma décision devait être publiée dans les journaux demain ?



L'EQUIPE COMPLIANCE EST VOTRE PARTENAIRE

Quand il s'agit de prendre les meilleures décisions possibles sur des questions difficiles sur le plan juridique et éthique dans votre travail quotidien. Outre le large éventail de conseils fournis dans le présent code de conduite, nos équipes compliance groupe et les responsables compliance groupe sont toujours ravis de vous aider où que vous soyez.

JE DEFENDS

CARE

Dans mon domaine professionnel, Care signifie : "care for capabilities." Grâce à la Procurement Academy, les collègues de notre réseau procurement peuvent recevoir la formation professionnelle continue dont ils ont besoin ce qui leur permet de faire leur travail de la meilleure manière possible et de constituer une base cohérente de connaissances au sein de l'organisation. Nous les soutenons et veillons à ce qu'ils ne soient pas seuls avec leurs questions.

MEIKE SCHNEEMANN
GLOBAL PROCUREMENT
DEVELOPMENT MANAGER



PRINCIPES FONDAMENTAUX

1. NOUS SOMMES CONFORMES AUX LOIS ET AUX DIRECTIVES

Nous nous engageons à respecter et à nous conformer à toutes les lois et réglementations applicables. Cet engagement s'étend naturellement aussi à toutes les directives et politiques en vigueur ainsi qu'aux normes acceptées dans les cultures et dans les pays dans lesquels nous travaillons.

2. NOUS REPRESENTONS LA SOCIETE

Nous savons que nous représentons Beiersdorf dans ce que nous faisons et comment nous le faisons. Notre travail et notre comportement contribuent à une image positive de la société et à son succès commercial.

Nous suivons et nous conformons au code de conduite, faisons la promotion de ses principes au sein de la société et les faisons vivre au quotidien. Les managers ont un devoir particulier : ils montrent l'exemple pour les employés et les assistent pour se conformer avec les exigences légales ou dans la résolution des questions ou problèmes qu'ils peuvent rencontrer. Et ils les aident à agir éthiquement dans leur quotidien.

Nous vivons le
code de
conduite -
chaque jour.

3. NOUS CONTRIBUONS A ASSURER LA SECURITE DES PRODUITS ET LEUR QUALITE

Nous savons que l'assurance de la qualité, de la sécurité et de la fiabilité de nos produits sont la base de notre succès - et donc des principes fondamentaux de notre activité. Nous apportons les améliorations nécessaires de manière systématique et durable et respectons en permanence les normes internationales de sécurité et de qualité des produits. Par exemple, toutes les matières premières et tous les emballages que nous utilisons ont été soumis à un processus récurrent de sélection.

Nous visons toujours à répondre aux attentes élevées de nos clients en matière de qualité des produits. Et nous comptons sur tout le personnel à travers le monde pour le faire. Pour nous, la qualité est un processus dynamique d'amélioration continue.

Nous pouvons tous aider à améliorer continuellement la qualité de nos produits. Le personnel dédié au développement, à la fabrication, au marketing et à la vente joue un rôle particulièrement important.

- **NOUS RESPECTONS** toutes les exigences obligatoires liées au développement et à la fabrication des produits tout comme les spécifications des process internes.
- **NOUS NOUS ASSURONS** que tous les process de production respectent les standards d'hygiène applicables.
- **NOUS REALISONS SYSTEMATIQUEMENT** des contrôles qualité.



4. NOUS DEFENDONS UNE CONCURRENCE LIBRE ET LE DROIT DE LA CONCURRENCE

Nous nous engageons à respecter les règles de la concurrence libre et loyale dans l'intérêt de tous les acteurs du marché. Notre société veille à ce que les entreprises puissent opérer librement sur le marché, aujourd'hui et à l'avenir. Il s'agit d'un principe fondamental de la législation antitrust dans le monde entier qui lie donc Beiersdorf.

Aucun comportement anticoncurrentiel n'est autorisé - cela protège à la fois chaque employé pris individuellement et l'entreprise dans son ensemble des conséquences d'une infraction à la loi. Sont notamment interdits :

- **ACCORDS ET ENTENTES** avec des concurrents sur les prix, les conditions générales, le partage des marchés, des clients ou des territoires ainsi que sur la limitation de la capacité ou de la production.
- **PARTAGE D'INFORMATIONS** avec des concurrents sur des sujets commerciaux sensibles tels que les prix, les changements de prix, les marges, discounts et les ventes.
- **EXERCER UNE INFLUENCE EXCESSIVE** sur les revendeurs et les grossistes en fixant des prix de revente.
- **ABUSER** de sa position dominante.



De plus amples informations et des règles de conduite obligatoires sont également disponibles dans les différentes directives de Beiersdorf et dans nos supports de formation en droit de la concurrence.

5. NOUS NE TOLERONS PAS LA CORRUPTION

Nous ne tolérons pas la corruption. Accorder des avantages illégaux à des tiers tels que les personnes exerçant une fonction publique et les employés de sociétés privées est interdit dans tout le groupe. Il n'y a pas d'exception à cette interdiction – elle s'applique au bénéficiaire potentiel où que ce soit dans le monde et quelle que soit la raison pour laquelle les avantages sont accordés.

Nous respectons la législation anti corruption dans le monde entier.

Toutes les sociétés, employés, mandataires et représentants de Beiersdorf doivent appliquer les lois anticorruption applicables dans le monde entier. Les infractions peuvent constituer un crime grave et pourraient avoir de graves conséquences négatives tant pour les personnes concernées que pour l'ensemble de la société. L'interdiction de la corruption signifie également que nous ne demandons pas, n'acceptons pas, n'offrons pas ou ne conférons aucun avantage personnel dans le cadre de nos activités commerciales.

L'expérience montre que des questions concernant des cadeaux ou des faveurs surgissent à plusieurs reprises dans notre travail quotidien. Veuillez consulter l'article 11 du Code de Conduite pour traiter de manière adaptée les invitations et les cadeaux. D'autres détails, des exemples utiles et des conseils sont à trouver dans nos lignes directrices anticorruption.



TIP DE VOTRE EQUIPE COMPLIANCE :

FAITES ATTENTION A NE PAS COMMETTRE UNE INFRACTION GRAVE INVOLONTAIREMENT. Vous avez des questions sur le caractère légal ou pas de prestations, paiements ou accords financiers ou vous êtes confrontés à un cas de corruption? N'hésitez pas à contacter votre responsable conformité ou le General Manager de votre filiale si vous avez des doutes à propos de quoi que ce soit. Votre responsable local de la conformité ou notre équipe de la gestion de la conformité groupe se fera un plaisir de vous fournir des conseils. Nos directives anticorruption sont accessibles sur younited/#BCOMPLIANT.

JE DEFENDS

TRUST

Trust est au cœur de la relation entre les nos consommateurs et nos marques. Et cela va bien au delà de la vente de nos produits. Nous, les personnes en charge des marques, incarnons cette confiance en adoptant des valeurs éthiques claires. Nous sommes honnêtes et responsables dans nos relations avec les consommateurs, les partenaires commerciaux, la société et l'environnement et surtout avec nous-mêmes.

IAIN HOLDING
GENERAL MANAGER
GERMANY/SWITZERLAND



ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

6. NOUS FAISONS LA PROMOTION DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Il est du devoir de Beiersdorf de fournir à tous les collaborateurs des conditions de travail respectueuses de la sécurité et de la santé des personnes et de les améliorer continuellement. Nous effectuons des évaluations régulières des dangers et prenons des mesures pour minimiser les risques. Nous formons également régulièrement du personnel sur la santé et la sécurité et nous vérifions que nos règles strictes de sécurité au travail sont respectées.

Nous pouvons tous faire de Beiersdorf un endroit sûr pour travailler. Les règles suivantes doivent constituer des réflexes.

- **NOUS RESPECTONS LES DIRECTIVES** sur la santé et la sécurité au travail.
- **NOUS AGISSONS AVEC PRUDENCE** afin de ne pas mettre en danger les autres.
- **NOUS PENSONS LES CHOSES EN PROFONDEUR** et sommes attentifs afin d'éviter des situations dangereuses. Si une situation dangereuse survient, nous nous assurons que le problème est résolu immédiatement et que nos collègues sont informés de manière appropriée.
- **NOUS REPORTONS** toutes les situations dangereuses à nos managers et senior management.



TIP DE VOTRE COMPLIANCE TEAM:

NOUS POUVONS TOUS AIDER A TIRER PARTI

DE NOTRE DIVERSITE: en respectant le potentiel et l'expertise que tout le personnel doit offrir, quel que soit son âge, l'origine ethnique/culturelle ou nationale, la couleur, le sexe, la religion, l'idéologie et l'orientation sexuelle ou le handicap.

7. NOUS PRONONS LA DIVERSITE ET L'EGALITE DES CHANCES

En tant qu'entreprise internationale, Beiersdorf s'engage pour la diversité, la tolérance et l'égalité des chances. Nous apprécions la variété. Nos collaborateurs viennent de différents horizons et ceci nous permet de mieux comprendre nos clients dans le monde entier et d'encourager la créativité.

Nous rejetons expressément toutes les formes de discrimination directe et indirecte dans tous les domaines de l'entreprise et dans toutes les décisions. Cela inclut la discrimination fondée sur le sexe, l'âge, la couleur, la religion, l'idéologie, l'orientation sexuelle ou le handicap. De même, les origines culturelles, ethniques et nationales, et les opinions politiques et philosophiques ne peuvent jouer aucun rôle.

En lien avec cela, Beiersdorf développe une culture de confiance mutuelle et de respect. Les salariés qui se sentiraient harcelés ou qui verraient d'autres personnes être harcelées ou traitées de la sorte peuvent contacter leur manager ou un membre du département des RH à tout moment. Beiersdorf étudiera toute information suggérant que ces règles sont violées ou ignorées. Ces conseils seront bien entendu traités avec discrétion.

Nous contribuons tous au succès de Beiersdorf en nous traitant les uns les autres avec respect de manière professionnelle et cordiale.

Nous apprécions la variété et ne tolérons aucune discrimination sous quelque forme que ce soit.

8. NOUS OFFRONS DES CONDITIONS LOYALES DE TRAVAIL

Promouvoir la loyauté des employés et un attachement à l'entreprise sont les objectifs clés des ressources humaines de Beiersdorf.

Nous offrons des conditions de travail loyales et compétitives. Ceci comprend les systèmes de rémunération et les politiques en matière de travail qui respectent voire excèdent les exigences minimales locales ou prévalent sur les standards de l'industrie. Partout où il existe des accords collectifs obligatoires, nous les mettons en oeuvre et suivons les accords sur les rémunérations et sur les politiques de travail qui en font partie.

Nous respectons la dignité des employés par conséquent leur droit de choisir s'ils souhaitent adhérer ou pas à un syndicat ou d'autres organisations représentant leurs intérêts. Nous suivons une approche constructive, long terme et de confiance avec les organisations représentatives des employés et leurs syndicats. Nous encourageons aussi la franchise et le dialogue ouvert avec les employés.

Notre personnel a le droit et l'opportunité d'exprimer et de développer ses préoccupations avec loyauté, confiance et transparence.

9. NOUS NE TOLERONS NI, LE TRAVAIL DES ENFANTS NI, LE TRAVAIL FORCE

Nous nous opposons à toute forme de travail forcé ou trafic d'humains. Egalement, nous ne tolérons pas le travail des enfants ou n'employons aucune personne au dessous de l'age minimum obligatoire de référence.

CONFLITS D'INTERETS, CADEAUX ET INVITATIONS

10. NOUS INFORMONS DES CONFLITS D'INTERETS

Nous savons que les décisions professionnelles relatives à notre travail pour Beiersdorf ne peuvent être influencées par des intérêts privés ou des relations personnelles. Nous devons donc éviter les situations pouvant donner lieu à des conflits d'intérêts.

Nous informons toujours nos managers sans délai de toutes les circonstances non liées au travail qui pourraient éventuellement influencer sur nos décisions commerciales. Cela inclut, entre autres, les relations personnelles et commerciales des salariés avec les fournisseurs, les concurrents ou d'autres partenaires commerciaux ainsi que leurs obligations vis-à-vis de ces derniers.

Demandez toujours conseil à votre manager ou à votre responsable compliance en cas de doute.



TIPDEVOTREEQUIPECOMPLIANCE:

SI VOUS VOUS TROUVEZ DANS UNE SITUATION au cours de laquelle vous sont offerts ou supposés fournis des cadeaux ou des faveurs, les informations suivantes fournissent des indications de base sur ce qu'il faut faire. En cas de doute, votre manager ou votre responsable ou votre équipe de conformité peuvent vous aider davantage. Vous pouvez signaler anonymement les violations de conformité en utilisant la plateforme "Speak up. We care".

JE DEFENDS

SIMPLICITY

Pour moi, simplicity est de "l'or caché dans la poussière". Cela devient clair lorsque vous éliminez la complexité de nos produits et processus vous concentrant ainsi uniquement sur l'essentiel. Chez Beiersdorf Healthcare, nous nous engageons à simplifier tous les processus qui entravent agilité, rapidité et bon esprit d'équipe.

SITARA PANIKAR
SENIOR INTERNATIONAL
BRAND MANAGER HEALTHCARE



11. NOUS N'ACCEPTONS PAS DE CADEAUX NI, D'INVITATIONS

Cadeaux et invitations, plus particulièrement quand ils sont de grande valeur, peuvent donner l'impression que la personne qui invite ou l'invité attend quelque chose en retour. Une simple suspicion peut déclencher des investigations par les autorités et peut nuire à la réputation de l'entreprise et des employés à titre personnel.

Les règles suivantes permettent de tous nous protéger ainsi que l'entreprise.

- **NOUS N'ACCEPTONS** aucun cadeau de grande valeur, d'argent ou d'avantages financiers comme règle de base ni n'en accordons à des représentants d'autres sociétés.
- **SEULEMENT DANS DES CAS EXCEPTIONNELS**, il est possible d'accepter ou d'offrir des cadeaux de faible valeur et seulement si cela est approprié sans qu'aucun cadeau ou faveur ne soit attendu en retour. Nous prenons soin d'assurer que les invitations sont appropriées et que rien ne soit attendu en retour. Des règles strictes sur les cadeaux et invitations aux personnes exerçant une fonction publique s'appliquent quasiment dans le monde entier. De tels cadeaux et invitations sont en principe interdits chez Beiersdorf.
- **NOUS N'ACCEPTONS PAS** les cadeaux ou invitations inappropriés des partenaires business comme règle de base. Les seules exceptions sont les cadeaux de faible valeur tels que des goodies.
- **NOUS N'ENVOYONS PAS** des cadeaux ni d'invitations à des adresses privées ni, n'acceptons de cadeaux ou d'invitations qui nous sont envoyés à la maison.



N'hésitez pas à contacter votre manager ou votre local compliance officer si vous avez le moindre doute. Plus de détails sur comment traiter les invitations et les cadeaux et des informations sur ce qu'il faut comprendre par "approprié" sont accessibles dans nos directives anticorruption.

GESTION DE L'INFORMATION, DES RESSOURCES ET DES QUESTIONS FINANCIÈRES

12. NOUS TRAITONS LA COMPTABILITE ET REGISTRES FINANCIERS AVEC SOIN

La tenue correcte de nos documents financiers est essentielle pour notre entreprise. C'est pourquoi nous nous sommes engagés à respecter les règles comptables nationales et internationales. Comptabilité locale et reporting dans les filiales sont exécutés conformément aux règles locales GAAP (Generally accepted accounting principle). La comptabilité et les rapports du groupe à la fois externes ou internes utilisent les normes internationales du reporting financier.

Nos documents financiers servent de base à la gestion de nos activités. Ils donnent aux parties prenantes une image précise et à jour de la performance de notre entreprise et les faits pertinents.



TIP DE VOTRE EQUIPE COMPLIANCE :

TENIR LES REGISTRES FINANCIERS AVEC SOIN

signifie qu'il est préférable de se conformer à nos processus standards. De plus, vous devez vous assurer de respecter nos directives comptables. Veuillez traiter nos dossiers financiers avec soin et vous assurer que les dispositions légales et les directives sur le stockage et la conservation des documents sont respectées. Veuillez également travailler en coopération avec les auditeurs internes et externes à tout moment.

Nous documentons nos traitements dans le Data Protection Portal.

13. NOUS PROTEGEONS LES DONNEES PERSONNELLES

Tous les employés ont le devoir de protéger les données personnelles qui leur sont confiées par les consommateurs, les clients, les partenaires commerciaux et les employés. Nous utilisons les données uniquement à des fins légitimes spécifiques définies au moment de la collecte. Et nous utilisons uniquement les données dont nous avons besoin pour atteindre cet objectif. Nous documentons la collecte, le traitement et l'utilisation de données à caractère personnel sur le Data Protection Portal conformément à la loi. En outre, nous respectons toutes les obligations applicables en matière d'information, de déclaration et de communication à l'égard des autorités de surveillance et des personnes concernées

Nous veillons à ce que nos sous-traitants et nous, prenions les mesures techniques et organisationnelles appropriées pour empêcher tous accès et diffusion non autorisés de nos données ainsi que pour préserver leur intégrité et leur disponibilité.

14. NOUS PROTEGEONS LES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Nos connaissances sont un atout précieux qui constitue la base du succès de notre entreprise. Protéger ce savoir-faire est extrêmement important, c'est pourquoi nous prenons soin de nos informations. Notre savoir-faire comprend les inventions, les prototypes de produits et d'emballages, les formules, les idées de produits, les informations client et fournisseur et d'autres secrets d'affaires.

Nous protégeons les enregistrements physiques et les fichiers informatiques contre les accès non autorisés. Nous sélectionnons des mots de passe conformes à nos normes de sécurité, les modifions à intervalles réguliers et ne les divulguons pas à des tiers.

Nous nous assurons que personne ne pourra accéder à nos données, qu'elles soient électroniques ou sur papier, en notre absence. Nous discutons de sujets confidentiels de manière à ce qu'aucun tiers non autorisé ne puisse nous entendre. Cela s'applique en particulier aux appels téléphoniques avec haut-parleur et aux appels en vidéoconférence mais également aux discussions à la cantine ou à l'aéroport. Les informations confidentielles, qu'elles soient passionnantes ou banales, ne sont utilisées qu'à des fins commerciales.

Nous sommes vigilants sur la confidentialité. Cela s'applique aussi aux discussions dans les lieux publics.



TIP DE VOTRE EQUIPE COMPLIANCE:

PROTEGER NOTRE SAVOIR FAIRE en gardant confidentielles les informations secrètes de l'entreprise. Ne les divulguez pas à des tiers - y compris à votre famille et vos amis. Toute erreur pourrait causer des dommages importants à Beiersdorf.

15. NOUS UTILISONS LES RESSOURCES DE L'ENTREPRISE AVEC SOIN

Beiersdorf fournit à tous les employés des ressources pour atteindre nos objectifs communs. C'est seulement si ceux-ci sont déployés efficacement à tous les niveaux que nous pourrions assurer le succès à long terme de la société. Le gaspillage ou la mauvaise utilisation des ressources - y compris sur le temps de travail - a une incidence sur les performances opérationnelles et financières de Beiersdorf et donc sur nous tous.

Chacun d'entre nous peut aider à prévenir cela. Nous sommes conscients des coûts et vérifions soigneusement si les dépenses sont nécessaires et raisonnables. Nous prenons soin des biens de l'entreprise et les protégeons contre les dommages, la destruction et le vol. Nous maintenons l'utilisation privée des installations informatiques - y compris les courriers électroniques, l'accès Internet et les appels téléphoniques - à un niveau raisonnable.

JE DEFENDS

COURAGE

Le courage est un état d'esprit. C'est important pour la plupart des décisions que nous prenons. Si nous l'avons, nous ne sommes pas freinés par des opinions contradictoires ni, dissuadés par des échecs. Le courage nous aide à poursuivre nos objectifs de manière systématique et enthousiaste, pour accepter que nous devons parfois faire des détours pour y arriver et apprendre de nos erreurs.

A professional portrait of Martin Böhm, a man with short, wavy brown hair and a light beard, wearing a dark blue suit jacket over a white shirt. He is looking directly at the camera with a neutral expression. The background is a blurred office setting with large windows.

MARTIN BÖHM
CHIEF DIGITAL OFFICER
NIVEA

16. NOUS RESPECTONS LA LOI SUR LES TRANSACTIONS ENTRE INITIÉS

L'utilisation et la divulgation d'informations privilégiées sont interdites par la loi. Par "informations internes", on entend toutes les informations spécifiques non connues du public qui concernent directement ou indirectement un émetteur ou ses instruments financiers et qui, si elles sont connues du public, sont susceptibles d'affecter de manière significative le prix de ces instruments financiers (par exemple: les actions de Beiersdorf) ou d'instruments financiers associés (par exemple des convertibles inversés sur Beiersdorf émis par une banque). La question cruciale en l'espèce est de savoir si un investisseur averti serait susceptible de prendre en compte ces informations lorsqu'il décidera d'investir ou non.

Les employés ayant accès à des informations privilégiées relatives à Beiersdorf ou à des sociétés qui y sont affiliées ne sont pas autorisés à utiliser ces informations pour acheter ou vendre des instruments financiers qui y sont contenus (ou des instruments financiers associés) directement ou indirectement pour leur propre compte ou pour le compte de tiers (ou de modifier ou annuler un ordre de vente ou d'achat existant).

En outre, les informations ne peuvent pas être divulguées ou divulguées illégalement à des tiers tels que journalistes, consultants, banquiers, clients, membres de la famille ou amis. De même, ces informations ne peuvent pas être utilisées pour recommander à des tiers d'acheter ou de vendre les instruments financiers concernés ou pour les inciter à le faire. L'interdiction reste en vigueur jusqu'à ce que les informations ne soient plus classées comme des informations privilégiées, e. g. car elles ne peuvent plus influencer le prix de l'action ou elles ont été publiées.

La loi interdit aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de Beiersdorf AG d'échanger directement ou indirectement les actions de la société ou d'autres instruments financiers pour leur propre compte au cours de la période précédant l'annonce des résultats de la société.

En outre, Beiersdorf édicte par la présente une interdiction de négociation tout aussi fondamentale et contraignante pour les collaborateurs des secteurs de l'entreprise susceptibles d'avoir accès à des informations privilégiées en raison de leur profession. Les employés concernés sont informés séparément que l'interdiction de commerce les concerne et des éventuelles exceptions. L'interdiction de négociation pour les membres du Board ou du comité de direction et autres employés concernés s'applique à la période commençant deux semaines avant la fin du trimestre et se terminant à la date de publication des états financiers trimestriels, semestriels ou annuels pertinents de la société.

Beiersdorf recommande également que les employés qui ne sont pas soumis à l'interdiction impérative de négociation n'effectuent aucune transaction pendant cette période en particulier s'ils sont susceptibles d'être en contact avec les résultats financiers ou les résultats de la société dans le cadre de leur mission.

L'objectif de Beiersdorf en publiant ces règles est d'éviter toute suspicion de délit entre initiés et de protéger les employés et la société de ses conséquences.

Il existe une interdiction générale de négociation des actions de Beiersdorf pour les salariés concernés à certaines périodes. (périodes fermées).

Tout le personnel est lié par une interdiction stricte des transactions entre initiés

SOCIETE ET COMMUNAUTE

17. NOUS SOMMES RESPONSABLES DE NOTRE ENVIRONNEMENT

La protection de l'environnement et des ressources naturelles est l'un des objectifs clés de notre société. Nous développons et vendons des produits qui tiennent compte particulièrement de la protection de l'environnement et de l'utilisation efficace des ressources lors de la fabrication, du stockage, de la distribution, du transport des produits, de leur usage et de leur élimination. Nous avons donc tous le devoir d'utiliser l'énergie, l'eau et les matières premières avec parcimonie et efficacité et d'adopter également une approche respectueuse de l'environnement en matière d'élimination. Nous devrions tous promouvoir l'utilisation de matériaux renouvelables et le développement d'emballages respectueux de l'environnement.

Nous prenons au sérieux notre devoir de nous conformer à l'environnement

18. NOUS SOMMES SOCIALEMENT RESPONSABLES

En tant que société cotée en bourse, nous sommes conscients que nous avons une responsabilité substantielle envers la société. C'est pourquoi nous faisons des dons en argent appropriés et des contributions non monétaires à des projets exclusivement axés sur le soutien familial. Nous ne faisons pas de dons financiers à des partis politiques ou à des institutions similaires, ni à des individus.

METTRE EN APPLICATION NOS PRINCIPES ET COMMENT SIGNALER DES VIOLATIONS DE CONFORMITE

Le code de conduite associe à la fois les dispositions légales applicables et des règles et directives de fonctionnement. L'obligation de respecter les principes énoncés ici peut découler directement de la loi elle-même, des règles et directives de fonctionnement, des directives et politiques de notre société ou encore d'une obligation accessoire en vertu de nos contrats de travail.

Les violations délibérées des directives auront des conséquences en droit du travail conformément aux dispositions applicables. De plus, les infractions à la loi peuvent entraîner des poursuites pénales et civiles.

Tous les employés peuvent utiliser notre ligne d'assistance en matière de conformité pour contacter à tout moment l'équipe de gestion de la conformité du groupe, l'audit du groupe ou leur responsable local de la conformité.

Compliance hotline +49 40 4909-6050
compliance@beiersdorf.com



TIP DE VOTRE EQUIPE COMPLIANCE:

NOTRE PLATEFORME "SPEAK UP. WE CARE." accessible en permanence peut être utilisée de presque tous les sites Beiersdorf pour soumettre des informations sur les violations de la conformité. Ces informations peuvent également être envoyées anonymement. Les coordonnées et les informations sur les personnes à contacter dans certains pays sont disponibles sur le site Youngited / #BCOMPLIANT sous «Système d'alerte» ou "whistleblowing system".

Vous pouvez aussi trouver la version online de ce Code de Conduite via [younited/ #BCOMPLIANT](#).

ET VOUS, QUELLE VALEUR DEFENDEZ VOUS?

Nous sommes tous Beiersdorf et nous vivons notre code tous les jours. Pouvez-vous penser à des situations dans lesquelles vous avez représenté nos valeurs et nos directives dans votre travail quotidien ou dans lesquelles vous les avez explicitement mentionnées? Notre équipe de conformité aimerait connaître des exemples et des expériences que nous pourrions partager ensemble.

Vous pouvez y retrouver vos témoignages et les réponses de vos collègues via [younited/#BCOMPLIANT](#).

IMPRINT

Published by: Beiersdorf AG, Unnastraße 48, 20245 Hamburg

Responsible for the content: Beiersdorf AG, Corporate Compliance Management

Photos: Nele Martensen

Photos of Board Members: Beiersdorf AG

Concept and Layout: MontuaPartner Communications, Hamburg

Final Artwork: Corporate Standards

THE WAY WE CARE.

Beiersdorf COMPLIANCE.

WHAT WE STAND FOR

COD OF CONDUCT

BEIERSDORF AKTIENGESELLSCHAFT
CORPORATE COMPLIANCE MANAGEMENT

UNNASTRASSE 48 20245 HAMBURG
TELEFON +49 40 4909-6050
E-MAIL COMPLIANCE@BEIERSDORF.COM